

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2018

L'an deux mil dix-huit, le jeudi 3 mai à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de MONTENEUF, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel HUET, Maire.

Membres en exercice : 13

Date de la convocation : 27 avril 2018

Membres présent.e.s : 9

Votant.e.s : 10

PRESENT.E.S : Daniel Huet, Marie Autret, Christian Hamon, Yann Grandvallet, François Rabillard, Karine Racapé, Yolande Cheval, Rémi Fontaine et Laëtitia Sourget.

ABSENTS EXCUSE.E.S : Yann Yhuel (pouvoir à François Rabillard), Stéphanie Lemaux, Marc Leblanc et Claude Jagoury

Yolande Cheval a été nommée secrétaire de séance.

La séance a été publique

~~~~~

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

### DELIBERATION

#### **2018-05-29 – Travaux de restauration des locaux de la mairie et de la salle des associations- Lots infructueux et nouvelle consultation**

Monsieur le Maire précise que l'ouverture des plis concernant les travaux de restauration des locaux de la mairie et de la salle des associations a été réalisée le 26 avril 2018.

Pour rappel cette consultation comprend 17 lots :

Lot 1: Démolition désamiantage

Lot 2 : Terrassement VRD

Lot 3 : GO Maçonnerie

Lot 4 : Ravalement

Lot 5 : Charpente/ Ossature bois

Lot 6 : Couverture/Zinguerie

Lot 7 : Etanchéité

Lot 8 : Menuiseries extérieures

Lot 9 : Serrurerie

Lot 10 : Menuiseries intérieures

Lot 11 : Cloisons sèches/Isolation

Lot 12 : Faux plafonds

Lot 13 : Revêtements de sols/Faïence

Lot 14 : Peinture

Lot 15 : Chauffage/Ventilation/Plomberie

Lot 16 : Electricité

Lot 17 : Elévateur

Suite à cette ouverture de plis, plusieurs lots sont considérés comme infructueux (pas d'offre ou offre supérieure à l'estimation), à savoir les lots suivants:

Lot 1: Démolition désamiantage

Lot 3 : GO maçonnerie : pas d'offre

Lot 4 : Ravalement

Lot 5 : Charpente/Ossature bois

Lot 6 : Couverture/Zinguerie

Lot 7 Etanchéité

Lot 8 : Menuiseries extérieures

Lot 9 : Serrurerie

Lot 10 : Menuiseries intérieures

Lot 16 : Electricité

Les autres lots vont être analysés par notre maître d'œuvre.

***Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :***

- ***De classer les lots 1,3,4,5,6,7,8,9,10 et 16 infructueux***
- ***D'autoriser le Maire à lancer une nouvelle consultation pour ces lots et de l'autoriser à signer tous les documents relatifs à ce dossier***

**L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le maire, lève la séance à 20h15.**